



**HAL**  
open science

## Licence Sciences pour l'ingénieur

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences pour l'ingénieur. 2014, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02037080

**HAL Id: hceres-02037080**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037080>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Sciences pour l'ingénieur

de l'Université du Littoral Côte  
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences pour l'ingénieur

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150008359

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Calais, Dunkerque.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

Cette licence en *Sciences pour l'ingénieur* regroupe sous une seule mention deux parcours du domaine des sciences et de la technique : *Génie civil, mécanique et informatique* (GCMI) et *Electronique, instrumentation, informatique et informatique industrielle* (E4I). Les enseignements de la première année sont communs aux deux parcours, puis l'étudiant s'oriente progressivement. Les enseignements de deuxième et troisième années sont propres à chaque parcours. Cette formation donne les connaissances scientifiques et techniques de niveau licence propres à chacun des parcours pour assurer à l'étudiant une poursuite d'études dans un master local voire régional dont les compétences métier sont axées sur la maîtrise des outils et logiciels de calculs et de modélisation. L'étudiant va aussi acquérir des compétences transversales complémentaires aux connaissances scientifiques et nécessaires pour une carrière professionnelle. D'ailleurs l'insertion professionnelle est possible directement après cette licence, principalement comme technicien d'études ou chargé d'études dans les domaines propres à chacun des parcours. Cette mention compte moins de 20 étudiants par année.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention en *Sciences pour l'ingénieur* propose deux parcours : *Génie civil, mécanique et informatique* (GCM) et *Electronique, instrumentation, informatique et informatique industrielle* (E4I). Elle est pertinente dans le contexte socio-économique, mais on peut regretter la présence de quatre formations similaires dans un périmètre géographique restreint avec des effectifs très réduits pour chacune. On dénombre une vingtaine d'étudiants en L1 du parcours GCM, et une dizaine en L1 du parcours E4I jusqu'en 2010, puis plus aucune information. Un parcours régional *Génie civil* a d'ailleurs été créé en partenariat avec les quatre universités, mais il est très difficile d'apprécier si ce parcours commun permet une réelle complémentarité. La présence de deux parcours dans cette licence semble montrer que ce n'est pas vraiment le cas. Cette licence débute par un portail c'est-à-dire une première année commune aux deux parcours ainsi qu'à d'autres mentions du domaine *Sciences et techniques*. Il s'agit des mentions *Chimie, Physique, Mathématiques* et *Informatique*. Il n'est pas possible de juger de la pertinence des enseignements de L1, car les informations sur les contenus enseignés ne sont pas communiquées dans le dossier. L'étudiant s'oriente ensuite progressivement grâce à une information régulière. Les deux parcours sont proposés à partir de la deuxième année. En troisième année, le parcours E4I propose deux options. Les compétences que doit acquérir l'étudiant sont clairement et précisément définies, ainsi que la poursuite d'études et les métiers visés. Les enseignements des deuxième et troisième années pour les deux parcours sont définis en annexe par un intitulé et des volumes horaires, mais la répartition entre cours magistral, travaux dirigés et travaux pratiques n'est précisée que pour le parcours GCM. Les tableaux sont mal formulés, ils n'ont pas de titre et n'indiquent ni le semestre, ni le total des heures ou celui des ECTS. Tout cela nuit à l'appréciation de leurs contenus. La formation est construite sur un schéma classique : L1 généraliste avec 34 % de compétences fondamentales, 66 % transversales et 2 % professionnelles ; L2 consolidation avec 50 % de compétences fondamentales, 50 % transversales et 8 % professionnelles ; L3 spécialisation avec 64 % de compétences fondamentales, 35 % transversales et 20 % professionnelles. Les enseignements d'ouverture et de culture générale sont choisis par les étudiants dans une liste d'unités d'enseignement (UE) libres. A priori, cette formation donne les connaissances et compétences nécessaires pour poursuivre dans un master correspondant. Un stage en fin de licence est obligatoire. Il dure 12 semaines pour le parcours GCM et 6 semaines pour le parcours E4I. Le contrôle et le suivi des connaissances sont habituellement détaillés dans un document nommé MCC (modalités de contrôles des connaissances). Un document portant ce nom (annexe 2) est présent dans le dossier, mais il s'agit du règlement des examens et des règles de compensation de l'Université. Il n'y a donc aucune précision sur l'organisation des examens, contrôles, tests, ou sur leur nombre, leurs durées, les coefficients pour le calcul de la moyenne, l'organisation d'une deuxième session... Un dispositif bien structuré est mis en place à l'échelle de l'Université et permet une évaluation des enseignements par les étudiants. Toutes les formations ne sont pas évaluées tous les ans, mais selon un calendrier précis. Les résultats de cette évaluation sont pris en compte dans le pilotage.

Différents dispositifs pour la réussite en licence sont mis en place à l'échelle de l'Université : tutorat d'accueil et d'accompagnement, lutte contre le décrochage, contrôle de l'absentéisme. Le faible effectif d'étudiants de cette licence bénéficiant du tutorat d'accompagnement est tellement faible, 4 étudiants en 2008-2009, qu'on ne peut évaluer l'impact sur le taux de réussite, taux qui n'est d'ailleurs pas communiqué. On note aussi plusieurs possibilités de réorientations, en particulier vers le DURES : Diplôme d'université (et non universitaire) de réinsertion dans l'enseignement supérieur. L'information pour l'orientation des étudiants ne se fait apparemment qu'à travers le projet personnel et professionnel. Ce dernier est élaboré via des UE tout au long de la licence encadrées par des intervenants professionnels.

Environ 61 % des étudiants diplômés de la licence poursuivent à l'Université du Littoral Côte d'Opale ou dans une université de la même région, et 16,5 % trouvent un emploi. Pour les non-diplômés, 4 % poursuivent en licence professionnelle. On souligne que l'insertion professionnelle est très importante, ce qui d'habitude est rare pour une licence généraliste. Ceci est dû aux types d'enseignement et au stage. Par ailleurs, l'équipe connaît assez bien les poursuites d'études des étudiants, mais elle en ignore leur taux de réussite. L'accompagnement et l'adaptation des enseignements à des publics particuliers sont bien organisés au niveau de l'Université et connus de l'équipe pédagogique. La mobilité internationale sortante est visiblement limitée. La mobilité entrante est très faible.

L'équipe pédagogique est adaptée à une mention comportant deux parcours. Chaque responsable est bien identifié ainsi que ses missions. Le personnel administratif est en adéquation. L'équipe pédagogique se réunit trois fois par an. L'équipe connaît assez bien les caractéristiques de la population étudiante, mais on ignore comment cela impacte le pilotage. On note qu'une réflexion est menée sur l'attractivité des lycéens en fonction de leur bac et des actions à mener pour les faire réussir. Mais cette licence est confrontée au manque d'intérêt pour les sciences. L'autoévaluation est faite deux fois : la première par l'équipe de la licence et on y trouve une présentation de la

licence redondante avec la première partie, ainsi que des informations manquantes dans la première partie ; la deuxième est faite par une commission émanant du CEVU.

- Points forts :
  - L'insertion professionnelle et la connaissance de cette insertion.
  - La volonté d'amélioration grâce à différents conseils.
  
- Points faibles :
  - Le taux de réussite entre les années, non renseigné.
  - Aucune mobilité internationale sortante.
  - La redondance régionale.
  - Les modalités de contrôles de connaissances non définies.
  - La rédaction du dossier perfectible.
  
- Recommandations pour l'établissement :

La qualité de rédaction du dossier nuit gravement à la compréhension et donc à l'expertise des qualités de la formation. En fonction des parcours, certains items ne sont pas renseignés. Il faut continuer les efforts entrepris sur l'information, l'orientation et l'accompagnement des étudiants. Il faudrait augmenter les effectifs et inciter plus d'étudiants à suivre le tutorat. Il serait enfin souhaitable d'améliorer la mobilité internationale des étudiants.



# Observations de l'établissement

Division des Etudes et de la Vie Etudiante  
1, place de l'Yser BP 1022  
59375 Dunkerque Cedex 1  
Tél : 03.28.23.73.73  
Fax : 03.28.23.73.95  
president@univ-littoral.fr

Dunkerque, le 02 avril 2014

Le Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale  
à  
Monsieur le Président de l'AERES

Objet : Remarques rapport d'évaluation Licence  
V/Réf. : JMG/2013/N°99  
Affaire suivie par Estelle Sirmon  
N/Réf. : LB/SB/CV/7806  
Affaire suivie par Laurent Barra

Monsieur le Président,

Les équipes pédagogiques ont pris connaissance des rapports de l'AERES sur les licences délivrées à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

Je vous informe qu'aucune remarque n'est à transmettre par notre établissement pour les licences suivantes :

- Licence Sciences, Technologies, Santé mention Informatique
- Licence Sciences, Technologies, Santé mention Sciences Pour l'Ingénieur
- Licence Sciences, Technologies, Santé mention Physique – Chimie
- Licence Sciences, Technologies, Santé mention Mathématiques
- Licence Arts, Lettres, Langues mention Culture et Médias
- Licence Sciences Humaines et Sociales mention Géographie

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

**Roger DURAND**

